

Montreuil, le 12 décembre 2016

Aux Organisations,
Aux membres de la Commission Exécutive,

Objet : « réponse » de la ministre aux reclassements de C en B.

Chères, Chers Camarades,

Vous trouverez ci-joint copie de la réponse de la ministre de la Fonction publique à notre propre courrier en date du 30 novembre. Si elle est datée du 5 décembre, elle ne nous est parvenue que vendredi 9.

On peut analyser cette correspondance à l'aune de deux considérants. Le premier, c'est que sujet soulevé n'est pas nié, même s'il est défini par le terme pudique de « difficulté » et que la proximité calendaire de la réponse à notre propre saisine (moins d'une semaine) semble indiquer que le dossier est assez sensible pour nos interlocuteurs. Le second, c'est que le traitement de la question est renvoyé au début 2017, sans garantie aucune que de réelles mesures correctives soient prises et, si c'est néanmoins le cas, quelles seront la portée de ces dispositions, voire leur caractère rétroactif.

Bref, l'heure est à maintenir la pression et même à l'augmenter. Il faut donc partout continuer à interpeller les responsables de l'administration et les membres des cabinets sur cet important dossier.

Pour sa part, l'UGFF va sans attendre remonter à l'assaut.

Nous vous tiendrons bien sûr informés des évolutions liées à ce sujet.

Bien fraternellement,



Jean-Marc Canon